

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS SPÉCIAL N°07-2019-020

ARDÈCHE

PUBLIÉ LE 28 FÉVRIER 2019

Sommaire

07_DDT_Direction Départementale des Territoires de l'Ardèche	
07-2019-02-26-003 - Récépissé de déclaration d?un établissement professionnel de chasse	
JUNG Thierry (1 page)	Page 3
07-2019-01-15-005 - Récépissé de déclaration d?un établissement professionnel de chasse	
REGAL Joel (1 page)	Page 5

07_DDT_Direction Départementale des Territoires de l'Ardèche

07-2019-02-26-003

Récépissé de déclaration d?un établissement professionnel de chasse JUNG Thierry



PRÉFET DE L'ARDÈCHE

Direction départementale des territoires

Service environnement Pôle Nature Unité Patrimoine Naturel

Récépissé de déclaration d'un établissement professionnel de chasse à caractère commercial

Le préfet de l'Ardèche, Chevalier de la Légion d'honneur, Officier de l'Ordre National du Mérite

Vu le décret n° 2013-1302 du 27 décembre 2013 relatif aux établissements professionnels de chasse à caractère commercial,

Vu l'article R.424-13-2 du code de l'environnement.

Donne récépissé à monsieur JUNG Thierry, né le 13 octobre 1965 à FIRMINY (42), demeurant Les Sablières 07660 ISSANLAS d'une déclaration complète en date du 10 février 2019 faisant connaître la création de l'**établissement professionnel de chasse à caractère commercial** (n° SIRET 339 131 492 00078) situé à l'adresse suivante : «**Les Sablières**» 07660 ISSANLAS et immatriculé au registre du commerce et des sociétés le 04 avril 2018 sous le n° 339.131.492 RCS Aubenas.

Il est attribué à cet établissement le numéro d'identification suivant à rappeler dans toute correspondance : 07-005

Décision prise le :26 février 2018

Pièces fournies:

- -- Déclaration pour la création d'un établissement professionnel de chasse à caractère commercial (Cerfa n° 14995*01 reçu le 9 février 2018 et déclarée complète le 10 février 2019),
- Extrait Kbis d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés reçu le 20 avril 2018,
- Modification de situation au répertoire SIRENE à la date du 10 décembre 2018.

Privas, le 26 février 2019
Pour le préfet et par délégation,
Pour le Directeur départemental des Territoires,
Le Responsable du pôle nature,

« signé »

Christian DENIS

07_DDT_Direction Départementale des Territoires de l'Ardèche

07-2019-01-15-005

Récépissé de déclaration d'un établissement professionnel de chasse REGAL Joel



PRÉFET DE L'ARDÈCHE

Direction départementale des territoires

Service environnement Pôle Nature Unité Patrimoine Naturel

Récépissé de déclaration d'un établissement professionnel de chasse à caractère commercial

Le préfet de l'Ardèche, Chevalier de la Légion d'honneur, Officier de l'Ordre National du Mérite

Vu le décret n° 2013-1302 du 27 décembre 2013 relatif aux établissements professionnels de chasse à caractère commercial,

Vu l'article R.424-13-2 du code de l'environnement.

Donne récépissé à monsieur REGAL Joël, né le 11 juillet 1957 à EMPURANY (07), demeurant 450 Route Du Col du Perrier 07270 EMPURANY d'une déclaration complète en date du 27 décembre 2018 faisant connaître la création de l'établissement professionnel de chasse à caractère commercial (n° SIRET 391 058 534 00028) situé à l'adresse suivante : 450 Route Du Col du Perrier 07270 EMPURANY et immatriculé au registre du commerce et des sociétés le 17 décembre 2018 sous le n° 391 058 534 RCS Aubenas.

Il est attribué à cet établissement le numéro d'identification suivant à rappeler dans toute correspondance : 07-004

Décision prise le :15 janvier 2019

Pièces fournies:

- Déclaration pour la création d'un établissement professionnel de chasse à caractère commercial (Cerfa n° 14995*01 reçu le 04 juin 2018),
- Extrait *Kbi*s d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés reçu le 27 décembre 2018,
- Déclaration de modification personne physique, adjonction d'activité (cerfa n°11678*01)

Privas, le 15 janvier 2019 Pour le préfet et par délégation, Pour le Directeur départemental des Territoires, Le Responsable du pôle nature,

« signé »

Christian DENIS